Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 18 mai 1886

L'audience, très courte, ne comprenait, en dehors des jugements par défaut, aucun exposé d'affaires nécessitant des plaidoiries.

— Le tribunal statue aujourd'hui sur une cause, G..., de Rozières, contre L. D..., de Tourcoing, qui qui lui avait été soumise il y a huit jours, et qui a trait à un quantum *d'indemnité à fixer pour résiliation* du marché. Le demandeur obtient 600 fr. sur les 5000 fr. qu'il réclamait.

NORD

Valenciennes. — *Le travail national.*— Sous ce titre, *Un acte de patriotisme*, la *Réforme du Nord*, journal radical de Velencienne, publie les lignes suivantes :

La Compagnie du Gaz, à Paris, a renouvelé son contrat pour cinq ans avec les charbonnages de la Westphalie-Rhénane pour l'approvisionnement de ses charbons. Le contrat est pour 900.000 tonnes.

La Compagnie du gaz, on ne l'ignore pas, est administrée par le dessus du panier, les Copurchic de l'opportunisme.

On n'est jamais trahi que par *les siens*, et nous recuillons cet aveu des radicaux qui doivent être payés pour connaitre à fond les opportunistes.

Suppléants de Juge-de-Paix. — Par décret insere à l'*Officiel* de ce jour, sont nommés : suppleants de Juge-de-Paix, MM. Leperoq, à Quesnoy-sur-Deûle ; Delle, à Bourbourg ; Didier, à St-Pol.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — On télégraphie de Calais au *Cri du Peuple*, en date du 17 mai, 7 h. soir :

« Aujourd'hui a eu lieu, à Marquise, un meeting des ouvriers sans travail. Affluence énorme et grand enthousiasme.

» Les conseillers municipaux qui ne se sont pas rendus à la convocation ont été mêtris par un ordre du jour énergique.

» L'assemblée a voté une demande de crédit de dix mille francs comme secours provisoire aux ouvriers en chômage. Dix délégués iront présenter cette solution au conseil municipal.

» Le meeting a également adopté un ordre du jour stigmatisant les autorités, qui ont fait arrêter plusieurs ouvriers sous la prévention de mendicité et de vagabondage.

» L'assemblée s'est séparée aux cris de : Vive la Révolution sociale et en chantant la *Carmagnole*. »

BELGIQUE

L'ÉLECTION DE BRUXELLES

Nous avons dit qu'on avait procédé à Bruxelles, à l'election (2e tour) d'un representant à la Chambre, en remplacement de M. Renson décédé.

Voici le résultat officiel :

Inscrits.....	21.787
Votants.....	17.872
Votes valables....	17.743
Bulletins nuls.....	129
Majorité absolue..	8.872
M. Jacmart.....	7.951 voix
M. Buls.....	9.920 » élu.

M. Nothomb, président de l'Association conservatrice, y a prononcé l'allocution suivante, après la proclamation de ce résultat :

La fortune, dit M. Nothomb, ne nous a pas été favorable. Il faut envisager ce résultat avec calme et dignité. Il ne nous décourage pas. (Non ! non ! Sur 1882 nous avons beaucoup gagné.

Nous pouvons nous dire : c'est à recommencer. Nous serons plus heureux une autre fois. (Bravos) Nous luttons contre le bourgmestre de Bruxelles disposant d'influences sans nombre. Si nous n'avions pas eu devant nous le premier magistrat de Bruxelles nous l'aurions emporté. (Applaudissements). Nous avons perdu la bataille mais l'honneur politique est sauf. Nos adversaires ont le nombre mais ils l'ont emporté grace à la coalition des doctrinaires et des radicaux qui la veille encore s'injuriaient. Ils ont voté les uns pour les autres en reconnaissant qu'ils faisaient une chose qui révoltait leur conscience. (Bravos.)

Nous ne pensions pas que les radicaux eussent commis cette palinodie. Nous pensions qu'ils reculeraient devant un marché honteux.

Nous pensions qu'ils n'auraient pas été jusqu'à la honte. Nous nous sommes trompés.

C'est la coalition du radicalisme et de la vielle doctrine qui l'emporte. M. Buls doit sa victoire aux radicaux. Voilà la portée de la journée du 18 mai. Souvenez-vous-en !

Des deux côtés, on s'est abaissé : les radicaux en voyant pour M. Buls, les doctrinaires en acceptant leurs votes.

De pareils triomphes ne durent pas.

Il vient des moments où la conscience publique se révolte contre ces coalitions honteuses. Un jour viendra où le parti radical qui met M. Buls sur le pavois sera la première victime de sa palinodie.

Quant à nous, restons fidèles à nos principes, et le triomphe nous reviendra. Courage, persévérance ! Le succès vient toujours à la bonne cause. (Bravos prolongés.)

Demain on va répéter sur tous les tons, — ce sera un mot d'ordre — les députés actuels ne représentent plus l'arrondissement — Démission ! Démission ! (Rires). Ne en croyez rien ! C'est une brourde. (Applaudissements). La vérité est que M. Buls a été en minorité mardi dernier, de près de 600 voix : aujourd'hui il est l'élu : de qui ? Des radicaux et des radicaux seuls ! Sans eux, il était perdu !

M. Buls n'est donc que le représentant des radicaux ! Voilà la vérité. Répétez-la ! (C'est cela ! — Applaudissements.)

L'orateur propose des remerciments aux vaillants électeurs de la campagne. (Longs applaudissements.)

On lit dans le *Patriote* :

« M. Buls avait eu mardi 6,369 voix ; M. Janson 3,799 ; total pour les deux candidats, 10,198. Aujourd'hui M. Buls en a 9,920. La différence entre les deux chiffres n'est que de 278. Mais il faut en défalquer les conservateurs qui ont voté au premier tour pour le bourgmestre... de l'ordre, par peur du 13 juin, et qui se sont repentis de leur... prudence.

» M. Jacmart avait obtenu au premier tour 6.929 suffrages, il en obtient aujourd'hui 7.951. Il en a donc gagné 1.022. Cette différence s'explique principalement par l'attitude des campagnes qui ont fourni cette fois un contingent d'électeurs beaucoup plus considérable. Mardi dernier, il y avait eu 17.127 votants ; aujourd'hui il y en avait 17.874 ; différence en plus 744.

» Mais malgré la vivacité de la lutte, il a encore manqué au scrutin près de 4.600 électeurs qui, lors d'un nouveau choc, peuvent nous faire retrouver la majorité. »

Tournai. — La police judiciaire vient de mettre en état d'arrestation un employé d'un grand établissement, sous la prévention d'attentat à la pudeur, commis avec violences, sur une fillette de 14 ans. L'accusé est marié et père d'une nombreuse famille.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 mai.— Jules Debouvrie, rue d'Hem, maison Vandamme, 57. — Charles Mespreuve, rue des Parvenus, 75. — Jean Renaux, rue de Bovines, 5. — Cyrille Vanderplancke, rue de Flandre, 126. — Maria Desmadryl, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 40. — Victor Lemonnier, Hôtel-Dieu. — Marie Vanhoutte, rue Duflot, 40. — Marie Devlieger, rue Magenta, 15. — Décès du 18 mai. — Jean Dams, 9 ans, 9 mois, rue Coligny, 1. — Apolline Provost, 1 mois, rue Christophe-Colomb. — Jean Ilus, 65 ans, propriétaire, rue Turgot, 121. — Désiré Vanbrabant, journalier, Hôtel-Dieu. — Joseph Delcrsix, 1 an 3 mois, rue de Condé. — Marie Deldique, 75 ans, ménagère, rue du Tilleul, 276. — Gustave Delaby, 1 an 8 mois, rue de la Rondelle, 6. — Henri Leman, 12 ans, rue du Pays. — Théodora Hazenbrouck, 3 ans 1 mois, rue d'Alma, cour Lefebvre, 13. — Julien Vandercruyssen, 2 mois, rue des Longues-Haies, cour Dupire, 6. — Rosalie Maertens, 25 ans, soigneuse, rue Malesherbes.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 mai. — Célina Henno, à la Marlière. — Etienne Lahousse, au Pont-Rompu. — Maria Liétar, rue de Gand. — Jules Dhalluin, aux Phalempins. — Arthur Féys, rue des Carliers. — Décès du 18 mai. — Antoine Courouble, 46 ans 3 mois, teinturier, Hôpital-Civil. — Sophie Deschamps, 68 ans 2 mois, sans profession, rue de la Marlière. — Pauline Carette, 5 mois 17 jours, rue de Menin. — Jules Dervaux, 33 ans 11 mois 15 jours, Hôpital-Civil.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVISGRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille HUS-DEMEYER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste HUS, décédé à Roubaix, le 18 mai 1886, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 20 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 19, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Turgot, 124.

Les amis et connaissance de la famille DELABYMATON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gustave-Marie-Henri-François DELABY, décédé à Roubaix, le 18 mai 1886, à l'âge de 1 an et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le jeudi 20 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 6.

Les amis et connaissances de la famille LEBRUN-BENY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Delphin LEBRUN, veuf de Dame Adolphine BENY, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 18 mai 1886, à l'âge de 75 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e classe, qui auront lieu le jeudi 20 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Eloi. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez Henri Dufour, rue de Wasquehal, cour Cornille, 2. — L'Obit du Mois de 3e classe sera célébré le lundi 28 juin, à 9 heures, en ladite église. La Messe de Convoi sera célébrée le même jour, à 8 heures.

Les amis et connaissances de la famille DAEMS-FENIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Dominique-Désiré DAEMS, décédé à Roubaix, le 18 mai 1886, dans sa 10e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 20 courant, à 7 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Coligny, 1.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 20 mai 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Alexandre LEROUGE, époux de Dame Louise BOCQUET, décédé subitement à Roubaix, le 26 mai 1885, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

M. François G..., riche manufacturier, de passage à Paris, fit la rencontre, dans un café-concert, d'une jolie fille connue, dans le faubourg Saint-Martin, sous le nom de Louise la Blonde et à son garni, boulevard de Strasbourg, sous celui de Jeanne Dumantel.

M. G..., qui est bon musicien et croyait avoir fait la conquête d'une étoile, arrivait chez elle, il y a quelques jours, muni de son violon.

Il y avait bien un piano dans la chambre de la fille, mais elle n'était pas de force à déchiffrer un duo ; et M. G... dut s'en tenir à exécuter des soli.

Les yeux de la jeune femme restaient fixès sur la main droite qui faisait manœuvrer l'archet ; et l'exécutant paraissait on ne peut plus flatté de cette attitude admirative.

C'était là encore une illusion. Elle finit par s'écrier :

— Oh ! le beau diamant que vous avez là au doigt. Est-ce du vrai ?

— Oui, répond M. G..., ce diamant vaut dix mille francs.

— Laissez-moi voir ça.

Elle prit la bague, courut à la porte et appela : « Adèle... Adèle... Venez donc voir la belle bague ! » Mais Adèle ne venait pas.

— C'est ma bonne, dit-elle ; et elle se connait en diamants. Où peut-elle donc être ?

Louise la Blonde sortit, appelant toujours Adèle ; mais elle ne revint plus. Et, après deux heures d'attente, M. François G... descendit chez le concierge qui lui dit que la locataire avait quitté la maison.

Elle n'avait à l'hôtel qu'une ou deux robes, un chapeau et quelque peu de linge.

Le général Boulanger. — On sait que visitant, il y a quelques jours, l'hôpital du Val-de-Grâce, le général Boulanger a adressé des félicitations à la Supérieure des Religieuses déclarant qu'il serait « désastreux de se priver du concours des sœurs. »

Là dessus, les journaux radicaux ont protesté, affirmant presque officiellement que le général Boulanger n'avait pas tenu un pareil langage.

Et pourtant, en prononçant ces paroles, le général Boulanger n'a rien dit que de très conforme à ses antécédents, aux convictions qu'il a maintes fois affirmées. Nous n'en voulons pour preuves que les renseignements suivants que donne l'*Autorité* sur le passsé du ministre de la guerre :

« De renseignements très précis que nous recevons, il resort que le général Boulanger n'est nullement le libre-penseur, l'irréligieux que quelques-uns supposent.

« Il y a six ans environ, — pour prendre comme exemple cette époque de sa vie, — la conduite de M. Boulanger, alors colonel du 133e de ligne, était celle d'un excellent catholique, d'un parfait « clérical. »

« Par son assiduité aux offices, par tous ses actes, il faisait l'édification de la petite ville de Belley (Ain), où il était en garnison.

« M. le curé de Belley n'avait pas de paroissien plus fidèle. Chaque dimanche, à onze heures, on était sûr de voir le futur ministre de la guerre gravir les marches qui conduisent à la cathédrale et aller s'agenouiller devant l'autel.

» Je tiens — disait-il — à donner, moi-même le bon exemple à mes officiers et à mes soldats. Et certainement, il le donnait.

« Aux processions de la Fête-Dieu, il ne manquait pas de suivre le Saint-Sacrement. Son amour pour les cérémonies religieuses était tel que, pour en rehausser l'éclat, il offrait souvent la musique de son regiment. Ce zèle faillit même lui attirer des ennuis ; car certaines feuilles radicales de Lyon dénoncèrent ce colonel réactionnaire qui ne craignait pas d'obliger ses soldats à aller à la messe.

» M. Boulanger était alors dans meilleurs termes avec le clergé de Belley et des environs, et acceptait, avec le plus aimable empressement, les invitations qu'il en recevait. Les élèves du Petit-Séminaire le voyaient souvent traverser leur cour et se montraient, avec orgueil, le plus jeune colonel de France. Pas de soirée, pas de fête donnée par les élèves du séminaire à laquelle M. Boulanger n'assistât. Il allait même jusqu'à présider les examens de cet établissement religieux.

» Non-seulement il fréquentait le petit séminaire, mais il aimait que ses hommes le fréquentassent aussi. Il autorisait, très volontiers, les sous-officiers et les soldats, désireux de préparer leurs exameus, à suivre les leçons de cette maison. Ce qui réjouissait beaucoup les élèves, très fiers d'avoir, pour voisins de classe, des caporaux et des sergents. Aussi quels regrets parmi ces élèves au départ de M. Boulanger, lorsque son successeur interdit aux soldats l'entrée du séminaire ! »

Mme W..., riche américaine, passait hier, en voiture découverte, boulevard Haussemann, à Paris, soudain, un jeune homme s'élance dans le coupé, arrache à Mme W... une épingle en brillants qui tenait son chapeau, descend d'un bond sur la chaussée, et s'enfuit en courant. Aux cris de la victime, des passants se lancèrent à la poursuite de cet audacieux voleur. On ne put l'arrêter qu'à l'extrémité de la rue Tronchet. Interrogé par M. Cazeneuve, commissaire de police, il a répondu simplement : — « Je me nomme Louis-Alcert Martin, je suis sans ouvrage et je trouve tout naturel de me nourrir au détriment de ceux qui sont trop riches.

TRIBUNAUX

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé mardi l'individu qui, dimanche dernier, pendant le salut à l'église de la Trinité, a crié en agitant sa casquette : « Vive la Commune ! »

Le prévenu — un nommé Lefèvre — a allégué pour sa défense l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait ; il a, d'ailleurs, manifesté le plus vif repentir de sa conduite.

Le tribunal lui a infligé quinze jours de prison pour ivresse manifeste et entrave à l'exercice d'un culte reconnu.

Montpellier, 18 mai. — La cour d'assises a condamné aux travaux forcés à perpétuité Auguste Louis, déjà condamné à mort par contumace, pour avoir assassiné en 1881 son camarade afin de le voler.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Arrivée du général de Négrier

Marseille, 19 mai. — Le général de Négrier est arrivé hier soir à cinq heures par le paquebot *Melbourne*.

Le général est très bien portant et complètement remis de ses blessures.

Il s'est dérobé à toutes les visites et a pris le premier express pour Paris.

M. Richaud, ancien gouverneur de l'Inde française, nommé à la Réunion, est arrivé par le même courrier.

Le mariage de la princesse Amélie

Monsieur le comte de Paris et sa famille ont pris à Trun le train special qui les emmènera au *Portugal. Dans toutes les stations, les gendarmes* font, sur leur passage, le service d'honneur.

Le comte de Gonvela, envoyé par le roi du Portugal, est venu à Miranda feliciter Monsieur le comte et Madame la comtesse de Paris et la future duchesse de Bragance.

Une dépêche de Lisbonne nous dit que le duc de Bragance, accompagné du ministre de la marine, d'un aide de camp et de son secrétaire, a quitté Lisbonne, se rendant à la rencontre de la princesse Amélie, qui est attendue à Lisbonne ce soir.

Un bruit très accrédité, dit ce matin le *Figaro*, est que le duc et la duchesse de Bragance, aussitôt après leur mariage, s'embarqueraient à Lisbonne sur le yacht royal *Naroic*, avec leur oncle le prince Amédée, pour se rendre à Gênes, où le roi et la reine viendraient les attendre.

On profiterait de la présence de LL. MM, pour inaugurer le monument de Victor-Emmanuel.

L'arbitrage entre patrons et ouvriers

D'après l'*Agence Havas*, le projet de loi qu'élabore en ce moment M. Lockroy, à l'exemple des lois étrangères, n'institue aucune sanction ; il trace tout une procedure « simple » et ayant surtout pour objet d'introduire et d'acclimater chez nous la pratique de l'arbitrage, si efficace en Angleterre.

Ce projet de loi comporterait environ six articles.

Les manœuvres des escadres

Toulon, 19 mai. — Des manœuvres importantes ont eu lieu la nuit dernière. L'escadre de défense et les torpilleurs ont essayé de forcer le blocus.

La physionomie de l'action ferait croire à la réussite. Cependant l'escadre d'évolutions croise toujours entre Giens et Sicié ; les torpilleurs de l'escadre de défense ont repris leur poste au mouillage.

Le dernier torpilleur était poursuivi par deux torpilleurs de l'escade de blocus.

Nous recevons cette nuit une dépêche de notre correspondant particulier, qui nous annonce que l'escadre a mouillé sur rade à huit heures.

Le blocus est donc terminé.

La legislation des mines

Paris, 19 mai.— Voici quelques détails sur la nouvelle législation des mines que va proposer aux Chambres M. Baihaut.

Le ministre des travaux publics conserve le principe de l'arbitrage et en règle l'application, mais il modifie complètement les dispositions des lois relatives à la dechéance des Compagnies.

Aux termes des lois de 1810 et de 1838, la déchéance des concessionnaires d'une mine peut être prononcée dans le délai de deux mois, à dater du jour ou la mine est réputée abandonnée. Il est alors procédé par vote administrative à une adjudication à laquelle la compagnie déchue peut prendre part.

C'est dans le but de faire disparaitre cette dernière clause, et d'exclure désormais de toute adjudication la Compagnie déchue, que M. Baihaut prépare un nouveau texte qu'il soumettra à ses collègues du cabinet jeudi ou samedi prochain.

A Decazeville

Une dépêche de Decazeville au *Cri du peuple* dit qu'il règne une grande agitation parmi les mineurs. Les troupes sont consignées. De graves événements sont possibles.

Les orangistes

Londres, 19 mai. — Le correspondant de l'*Irish Times* annonce que le 9e régiment de la milice de New-York, corps exclusivement irlandais, a offert à la Ligue Nationale de se mettre entièrement à sa disposition pour combattre les orangistes en cas de soulèvement dans l'Ulster.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'expulsion des princes

Paris, 19 mai. — Une nouvelle communication officieuse adressée aux journaux dit que les ministres n'ont pas examiné la question d'expulsion des princes.

Nous persistons à maintenir le contraire. La vérité est que M. de Freycinet est très perplexe ; il voudrait paraitre avoir la main forcée vis-à-vis des puissances étrangères et désirerait prendre l'initiative vis-à-vis du Parlement.

Ce qui est certain, c'est qu'il manœuvrera uniquement dans le but de conserver son portefeuille.

Le général Négrier

Paris, 19 mai. — Le général Négrier est arrivé à Paris.

La grève du Puy

Paris, 19 mai. — Une légère détente semble se produire au Puy où les ouvriers serruriers s'était mis en grève.

A Decazeville

Decazeville 19. — On craint une manifestation des ouvriers métallurgistes mécontents de ne pas participer aux secours et qui sont particulièrement excités contre Basly et Goulé. Des mesures d'ordre ont été prises.

Le bill irlandais

Londres, 19 mai. — La discussion du bill irlandais se prolongera probablement jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Les journaux tory croient que M. Gladstone, pour éviter un échec, admettrait que la seconde lecture équivaut simplement à la déclaration du principe d'autonomie et retirerait ensuite le bill. Il le représenterait modifié à la session d'automne.

Le corps d'armée d'Alsace-Lorraine

Berlin, 19 mai.— Le *Tageblatt* dément qu'il soit question de doubler le corps d'armée d'Alsace-Lorraine, mais il est possible que la cavalerie soit augmentée.

La Société de pêche *le Poisson d'or*, établie chez M. Oscar Lefebvre, rue d'Alma 159, vient d'obtenir un magnifique succès au concours international de pêche qui a eu lieu le 16 mai à Lille. Elle a remporté : 1re série, 5e prix, M. Gustave Detrol. — 6e prix, Victor Depelchin. — 2e série, 3e prix, Aimé Boutri. — 6e prix par le président du *Poisson d'or*. — Prix d'honneur, 1er prix de bannière. — 2e prix de cantinière.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

FOIRE DE ROUBAIX 1886

Hippodrome roubaisien. — CIRQUE PENINSULAIRE. — Jeudi 20 mai 1886, deux grandes représentations, à 3 h. et à 8 h. — ALADIN ou la Lampe merveilleuse, grande pantomine féerique en sept tableaux. Débuts des célèbres Mandolinistes. Pour la première fois, double trapèze, par les frères Martinetti. — Prix des places : fauteuils, 3 fr. ; pourtour, 2 fr., Premières galeries, 1.25. Deuxièmes galeries, 60 centimes. — Pour la location et les abonnements s'adresser à l'hippodrome, bureau du gérant.

MÉNAGERIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus 150 animaux, tels que, *lions*, tigres royaux, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc. etc.

Tous les soirs à huit heures et demie, grande représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

BIBLIOGRAPHIE

Le septième et avant-dernier volume du **Dictionnaire de l'Industrie et des Arts Industriels** de M. E.-O. Lami, commence sa publication par la 79e série et la lettre P. Les articles les plus importants à mentionner sont l'histoire et la fabrication du *Pain* avec les nouveaux procédés de panification ; une excellente étude biographique de *Palissy* ; l'article *Panorama* ; un véritable traité de la *Papeterie* et du *Papier peint* avec un grand nombre de gravures qui permettent d'en suivre toute la technique ; une importante notice biographique sur Denis *Papin* et un large exposé de la construction actuelle des *paquebots à vapeur* : l'auteur de cet article, après avoir retracé l'historique de la question, fait connaitre les conditions qui s'imposent aujourd'hui à la navigation à vapeur et prend pour type d'étude le paquebot la *Normandie*, dont un dessin en coupe longitudinale représente le bâtiment en mer avec son chargement. Cette série, très-remarquable, ne le cède en rien, par le texte et les gravures, à ses devancières.— Librairie des Dictionnaires, 7, passage Saulnier, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 702e livraison (15 mai 1886). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — La vertu en France. — La piété filiale, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — La tante Derbier, par Mme Chéron de la Bruyère. — Un Chêne fossile. — Montcalm, par Louis Sevin.

Dessins de : Ed. Zier, Myrbach.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne, ivoire, nacre, etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, couteaux-poignards, couteaux de poche fins, etc.

Réparations et repassage tous les jours.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE

ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.) 1

DESCHAMPS Frères

Mécaniciens-Fondeurs, brevetés S. G. D. G.

141, Grande-Rue, Roubaix

Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissage. 500

Edouard DEFRETIN

TOURNEUR EN BOIS

15, rue Plutarque, 15, Roubaix

Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 60 0/0 d'économie. 501

Gustave FOURMOY

Rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix

Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres.

Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres.

Repointage et réparations de broches.

25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc.

ÉLIE DESQUESNES

Angle des rues de la Gare et Nationale

Ateliers et scierie mécanique, rue Solférino, reliés par téléphone. 503

CORROIERIE

MICHON Frères

Rue St-André, 7 et 9, Roubaix

Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions.

Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières, etc. 504

TANNERIE, CORROIERIE, FABRIQUE DE TAQUETS

Clément DUPIRE, Roubaix

Rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22

Préparation spéciale brevetée S. G. D. G., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. *Courroies, jouets de chass, lanieres. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc.* 503

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE ROULEAUX D'EMERI

pour cardes et pour tissages mécaniques

Planchettes. Toiles et meules d'émeri pour cardes

TOILES A POLIR POUR MÉCANICIENS

Maison fondée en 1850

Charles DASSONVILLE

Rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix

505

La Mon Duthoit & Lefebvre

rue du Luxembourg

offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits.

Livraisons faites en fûts d'origine

524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armure pour tissage mécanique. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres.

DEBRIE & LEMAN

Rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing

525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres mouvements six et douze boites.

Pièces détachées, mécaniques armures, montages de lacs, etc.

Désiré Honoré

Roubaix, Rue Bernard, 19, Roubaix

529

COMMERCE

Revue Lainière de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX-TOURCOING, 18 mai.

Nos prévisions se sont accomplies. La hausse sur les peignés de Buenos-Ayres, que nous avions fait pressentir dans nos précédentes revues, s'est enfin produite. Un peu hésitante d'abord elle s'est accentuée ces jours derniers et est bien près d'atteindre un fr. sur les plus bas cours.

Déjà dès le mois d'avril des ventes importantes avaient donné plus de fermeté aux prix, et graduellement, au fur et à mesure que la demande se produisait, le peigné de Buenos-Ayres poursuivait sa marche ascendante pour arriver aujourd'hui au prix depuis longtemps inconnu de 5 fr. au kilo.

Ce mouvement important aussi rapide pourrait paraitre inquiétant s'il n'était pas justifié. Mais cette plus value est très explicable et devait forcément s'imposer un jour ou l'autre, ainsi que nous l'avons toujours soutenu.]

L'année dernière à pareille époque nous nous trouvions en présence d'un stock considérable qui a fait fléchir les cours : la fabrication boudait aux genres fins nous n'avions donc que les bonnetiers comme acheteurs, et cependant le stock a fini par s'écouler. Cette année, non seulement la bonneterie opère, mais la fabrication, qui reçoit de nombreuses commissions, est entrée franchement dans l'emploi des Buenos-Ayres et elle se couvre pour l'exécution des ordres qu'elle a pris. De plus les laines de cette provenance avaient été dépréciées à un point que les péssimistes n'auraient jamais pu prévoir. Le moindre revirement dans la mode devait donc amener fatalement le mouvement en hausse que nous sommes heureux de constater.

Maintenant la confiance renait : on sent qu'il y a de l'entrain dans les affaires : il s'est traité depuis quelques jours des opérations considérables et nos producteurs peuvent enfin espérer de compenser en partie les pertes éprouvées l'année dernière.

Mais il faudrait que le mouvement fût prudemment mené : les transactions doivent être conduites de façon à maintenir un équilibre constant entre l'offre et la demande. Une hausse poussée inconsidérément amène parfois, l'expérience l'a prouvé, une réaction en baisse qui fait perdre les résultats précédemment acquis ; de même qu'un excès de production causerait à un certain moment une surabondance de matière qui amènerait une nouvelle dépréciation. En évitant toute exagération, le peigné peut atteindre un cours normal dans lequel il se maintiendra avec un courant régulier d'affaires.

Les peignés communs, d'un emploi plus restreint, sont restés stationnaires et n'ont pas encore profité du mouvement actuel.

La hausse des Buenos-Ayres a naturellement rejailli sur les blousses fines pour lesquelles on accuse une avance importante en même temps que des ventes très actives. *Ici aussi les matières sont destinées à* l'emploi, il n'y a donc rien de factice ni d'inexplicable dans la faveur dont elles jouissent. J. P.

N.-B. — A peine avions-nous écrit les lignes qui précèdent que le cours de 5 fr. pour les peignés Buenos-Ayres était non seulement atteint mais même sensiblement dépassé. Il serait difficile, étant donnée l'effervescence actuelle, de déterminer où la hausse s'arrêtera.

Les autres genres de laines paraissent profiter de la grande faveur qui s'est portée sur les Buenos-Ayres. J. P.

LAINES

LE HAVRE, 18 mai.

En Plata, de bonnes affaires ont été notées aux prix que nous indiquons ci-dessous :

53 balles Buenos-Ayres, de fr. 105 à 110 les 100 kil. ; 105 b. dito ; 46 b. dito, de fr. 140 à 145 ; 59 b. dito, à fr. 150 ; 12 b. dito, de fr. 100 à 105 ; 53 b. Montevideo, à fr. 117.50.

LE HAVRE, 15 mai

Revue du 1er au 15 mai 1886. — Importations de la quinzaine 836 balles,

Débouchés de gré à gré et 533 balles ; aux enchères du 7 mai 142 b. ; du 12, 546 balles ; après vente, lots et soldes 600 balles ; Expéditions 13 balles. Total 1834 balles.

Stock ce jour, 6.881 balles dont 3.438 balles Plata, contre 14.312 balles dont 10.477 balles Plata à pareille époque 1885.

Les affaires de gré à gré avant la vente se sont bornées à environ 200 balles Montevideo de donne qualité moyenne qui ont été réalisées à prix fermes.

Notre vente publique, qui a eu lieu le 12 courant, a donné le résultat suivant :

On a présenté 1.759 balles dont 1.146 ont été vendues.

Les enchères ont été assez animées et les prix payés en grande fermeté sur mars avec parfois une avance de 5 centimes.

Les 600 balles provenant du catalogue et vendues après les enchères ont obtenu des prix encore plus élevés, de sorte que la hausse de 5 cent. est aujourd'hui générale.

Les prix pour les Chili sont aussi en légère hausse sur les cours de la quinzaine précédente ; ces laines restent demandées. A Anvers les enchères commenceront le 19 courant avec 16.000 balles Plata ; on s'attend à la hausse,

On nous signale de Londres une amélioration sensible dans la position du marché, aussi les détenteurs se montrent-ils de jour en jour plus exigeants.

En présence de cette reprise générale de l'article, il est regrettable que notre stock soit aussi réduit, car la place du Havre ne pourra en profiter que dans une très faible proportion.

Peaux de moutons. — Importations : 13 b. Chili et Pérou. — Ventes : 8 balles Pérou à fr. 0.50, — — Stock : 6 balles Plata et 11 balles Chili et Pérou.

G. ASSELIN et A. DOUAY.

ANVERS, 18 mai.

Marché très animé ; prix en hausse. Il a été traité 1.507 balles de laine La Plata suint et 426 balles Australie dito.

LONDRES, 18 mai.

Ventes publiques de Laines coloniales

Liste définitive des arrivages pour la 3e série d'enchères, arrêtée le 14 mai 1886. — Ouverture le 16 juin 1886.

Sydney	89.203	balles
Port-Philippe	65.861	—
Van Diémen	12.251	—
Adélaïde	24.379	—
Swan River	10.294	—
Nouvelle-Zélande	113.864	—
Total Australie	315.853	balles
» Cap de Bonne-Esperance	36.326	—
Ensemble	352.169	balles
Réexpéditions probables :		
Australie	19.000	bls.
Cap de B.-E	9.000 »	28.000 —
Arrivages actuels	324.169	balles
Cargaisons flottantes — Australie	.....	bls.
Cap de B.E	..... »	..... —
Arrivages destinés aux enchères	324.169	balles
Anciennes existences — Australie	36.500	bls.
Cap de B.E	6.000 »	42.500 —
Stock approximatif à